

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE D'ALTVILLER

Conseil Municipal du 11 mars 2016

1. Subventions aux associations
2. Compte administratif 2015
3. Compte de gestion 2015
4. Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable (Syndicat des eaux de Bars)
5. Divers

Rajout de un point supplémentaire avec l'accord du Conseil Municipal :

- Demande de subvention fond de soutien à l'investissement local

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 11 MARS 2016

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 19 heures 30 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BALLEVRE Jean-Jacques, Maire de la commune.

Etaient présents :

M. DERU Claude - Mme TALAGA Joëlle - M. GERARD Michel - M. MATZ Jean-Pierre - M. MULLER Serge - Melle PICQ Anne-Louise - M. BIEGEL Fernand - M. PENNERAD Pascal - Melle WEINACKER Angèle - M. CLAMME André - Mme WEBER Denise - M. MONTALBANO Jean-Pierre - Mme DE GOBBI Sarah - M. SENSER Gérard

Absent excusé :

Procuration :

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mme TALAGA Joëlle est nommée secrétaire de séance. Madame RIFF Laurence étant auxiliaire du secrétaire

1° Subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	2016
Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Altviller	270
Association Notre Dame du Rosaire	270
Société d'Entraide des Ouvriers et Mineurs d'Altviller	270
Association des Cavaliers du Domaine de Romazières	270
Conseil de Fabrique	270
Chorale Récré à Sons	270
ASSE Ecole d'Altviller 30 x 10	300
ASSE Ecole de Lachambre 23 x 10	230
Association des Parents d'Elèves	270
Chorale Paroissiale Altviller – Lachambre	270
Amicale du Personnel du Syndicat des Eaux de Barst	90
USEP	264,5
Club Vosgien	104,50
Amicale du personnel de la C.C.P.N	1395,00
GECNAL	90,00
Association Prévention routière	50

Voix pour : 15

Une subvention exceptionnelle de 1 000 € sera attribuée à l'A.S.C.A pour l'organisation des 30 ans de l'association.

La commune prendra également à sa charge :

- les photocopies couleurs de l'exposition photos
- le vin d'honneur du samedi
- le feu d'artifice

Voix pour : 10

Abstentions : 5

2° Compte administratif 2015

			Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des Sections
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	A	322 900.00	822 828.00	1 145 728.00
	Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'ex.)	B	98 375.81	360 376.80	458 752.61
	Réduction de titres	C	0.00	0.00	0.00
	Recettes nettes	D=B-C	98 375.81	360 376.80	458 752.61
	Reste à Réaliser				
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	E	322 900.00	576 491.00	899 391.00
	mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'ex.)	F	164 162.38	249 036.89	413 199.27
	Mandats annulés	G	00.00	179.59	179.59
	Dépenses nettes	H=F-G	164 162.38	248 857.30	413 019.68
RESULTAT	Résultat de l'exercice		- 65 786.57	111 519.50	45 732.93

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

	<u>RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2014</u>	<u>PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2015</u>	<u>RESULTAT DE L'EXERCICE 2015</u>	<u>RESULTAT DE CLOTURE 2015</u>
BUDGET PRINCIPAL				
INVESTISSEMENT	32 006.92	0.00	-65 786.57	-33 779.65
FONCTIONNEMENT	483 046.62	0.00	111 519.50	594 566.12
TOTAL GENERAL	515 053.54	0.00	45 732.93	560 786.47

Approuvé à l'unanimité

3° Compte de gestion 2015

Après en avoir pris connaissance :

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le compte de Gestion 2015 établi par Madame la Trésorière Principal de Saint-Avold qui présente les valeurs identiques au Compte Administratif ci-dessus.

4° Rapport d'activité sur le prix et la qualité de l'eau (Syndicat des eaux de Barst)

Le décret n° 95-635 du 06 mai 1995 fait obligation aux communes ou établissements publics de coopération intercommunale de présenter à leur assemblée délibérante respective un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Monsieur le Maire met à la disposition du Conseil Municipal le rapport annuel concernant l'exercice 2015 qui comprend les indicateurs techniques et financiers du SIE.

Le Conseil Municipal a pris connaissance de ce rapport.

5° Demande de subvention fond de soutien à l'investissement local (FSIL)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de rénovation d'une maison en deux logements et un atelier communal.

Le devis des travaux établi par le cabinet ARCHICITY de Saint-Avold se décompose comme suit :

➤ Parties communes :	95 507,00 €
➤ Rénovation de 2 logements :	146 374,00 €
➤ Atelier – dépôt – garage :	37 672,00 €

Montant total des travaux H.T : 279 553,00 €

Le montant total du projet s'élève donc à 279 553,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'inscrire les crédits au budget
- de financer ce projet par subventions et autofinancement
- de solliciter une subvention fond de soutien à l'investissement local (FSIL)
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la réalisation de cette opération dans la limite des crédits inscrits aux budgets.

Voix pour : 15

6° Divers

- Le permis de construire pour la rénovation d'une maison en deux logements et un atelier communal a été accordé.
- L'acte de vente de la maison LUDWIG a été signé le 8 février dernier.
- L'appel d'offre a été lancé, la date limite de réception de plis est fixée au vendredi 1^{er} avril 2016 à 12H00.

ALTVILLER le 11 mars 2016

Le Maire

M. BALLEVRE Jean-Jacques

Numéro	Objet de la délibération	Page
1	Subventions aux associations	2
2	Compte administratif 2015	3
3	Compte de gestion 2015	2
4	Rapport d'activité sur le prix et la qualité de l'eau du Syndicat des eaux de Barst	4
5	Demande de subvention fond de soutien à l'investissement local	4
6	Divers	5

Emargements

M. BALLEVRE Jean-Jacques	M. DERU Claude	M. CLAMME André
Mme TALAGA Joëlle	M. BIEGEL Fernand	Mme DE GOBBI Sarah
M. GERARD Michel	M. MATZ Jean-Pierre	M. MONTALBANO Jean-Pierre
M. MULLER Serge	M. PENNERAD Pascal	Melle PICQ Anne-Louise
M. SENSER Gérard	Melle WEINACKER Angèle	Mme WEBER Denise